



© DAVID SAUVAGEANCE VII

Le 26 mars, première réunion de la nouvelle assemblée régionale. Au menu : l'élection du président et de ses 15 vice-présidents.

Les nouveaux élus régionaux au travail

Les premières décisions...

« *Ont voté !* » Les 14 et 21 mars, les Franciliens ont élu leurs 209 conseillers régionaux. Rapidement, plusieurs engagements concrets traduiront dans les faits les promesses adressées aux électeurs...

PRIORITÉS ☺ « À élections régionales, conséquences régionales ! » La phrase du président de la République, lancée quelques jours avant les scrutins des 14 et 21 mars, résonne encore dans le 7^e arrondissement de Paris, rue Barbet-de-Jouy, entre les murs de l'Hôtel de Région.

Quelles seront donc ces conséquences régionales en Île-de-France ? Le schéma directeur régional (Sdrif), voté par les conseillers régionaux – mais toujours en attente d'approbation par le gouvernement – va-t-il trouver toute sa force et toute sa légitimité après l'expression des citoyens ? Le plan de mobilisation en faveur des transports, qui prévoit 18 milliards d'euros au service des lignes de métro et de RER, recevra-t-il le soutien financier de l'État alors que la question de la mobilité a été centrale durant cette campagne ? Et *quid* du Grand Paris, autre enjeu majeur pour l'avenir de ce territoire et autre thème de la campagne ? Sa mise en place fera-t-elle l'objet d'une vraie concertation et d'une profonde révision comme le réclament les élus régionaux ?

Quelques semaines après un vote marqué à la fois par un succès important de la majorité régionale – près de 57 % des voix au deuxième tour – et par une abstention massive qui n'en finit pas d'interpeller les états-majors politiques, les nouveaux élus régionaux passent aux travaux pratiques. Sans attendre.

Feuille de route

Au cours des prochains mois, plusieurs décisions seront prises par le nouvel exécutif régional. C'est ce qu'a annoncé Jean-Paul Huchon, à peine réélu dans le fauteuil de président de Région, le 26 mars dernier. Devant les nouveaux élus il a ainsi délivré sa feuille de route et dévoilé les chantiers prioritaires :

- **la mise en œuvre dès l'année 2010 d'un parcours d'autonomie pour les jeunes.** Il se traduira par des réalisations concrètes : l'instauration d'une garantie locative, la prise en charge de la mutuelle santé, la gratuité

des transports pour les jeunes en insertion, la création d'un Pass' contraception.

- **le lancement, avant le mois de décembre, des états généraux de la conversion écologique et sociale.** Ils permettront de mettre au cœur des dispositifs de formation les impératifs écologiques et sociaux ainsi que les mutations technologiques. Dans le même souci, la Région intégrera pour ses marchés publics une norme de haute qualité sociale pour établir des critères liés à la santé au travail, au dialogue social et à la promotion de l'égalité.

- **des avancées tangibles pour le droit à la santé, au logement et aux déplacements.** Un pacte sera proposé aux maires bâtisseurs. Par ce contrat, la Région s'engagera à augmenter ses aides financières pour des opérations de construction de bâtiments publics dans les communes les plus engagées en faveur de la mixité sociale et de la qualité urbaine.

- **l'organisation des assises de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.** Elles encourageront les coopérations territoriales. Toujours dans cet objectif de diffuser le plus largement possible les connaissances, les savoirs et les compétences dans toute l'Île-de-France, un réseau de « fabriques de la culture » sera créé.

Exhortant le gouvernement « à abandonner immédiatement le projet du Grand Paris » et prônant une « nouvelle étape de la décentralisation qui donnera aux régions les moyens financiers de leur développement, qui approfondira notre démocratie et qui renforcera l'efficacité des politiques publiques », Jean-Paul Huchon a appelé tous les élus régionaux à construire une « métropole douce, (...) coopérante, (...) ouverte sur le monde ». L'assemblée régionale a désormais quatre années devant elle pour que cette douceur de vivre profite effectivement aux 11,7 millions de Franciliens. ●

PIERRE CHAPDELAINÉ

